



Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session ordinaire

Le mardi 08 août 2023

À 20 h 30 en Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2023
2. Révision du Plan Communal de Sauvegarde
3. Détermination du ratio promus promouvables pour les avancements de grade.
4. Mise à jour du tableau des effectifs suite à des avancements de grades sur l'année 2023.
5. Recrutement d'un agent polyvalent et autorisation de recruter un contractuel sur le fondement de l'article 3-3,3*.
6. Création d'un réseau électrique basse tension pour raccordement de la parcelle AD 152 située 6 Grande Rue.
7. Autorisation de lancer un appel d'offre pour le renouvellement des contrats d'assurances Responsabilité Civile et Dommages Ouvrages.

Informations et questions diverses